



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 18/12/2025

Début 17h30

Fin 20h00

Diffusion Pr-Clubs

Prochaine réunion

Rédacteur Léo GILROY et Sandra INTHISONE

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	X		
M. Danny VICENTE	X		Procuration à Stéphanie
M. Moana KERVELLA	X		
Mr Pol-Elie RAOULT	X		
Mme Hélène LALLEMANT MOE	X		Procuration à Pol-Elie
M. Léo GILROY	X		
Mme Véronique BOYER	X		Procuration à Olivier
M. Guy RAMOND	X		
M. Olivier AGUSSAN	X		
M. Virginie CHARLES	X		
Mme Stéphanie SANQUER	X		
Mme Sandra INTHISONE	X		

Ordre du jour

1. Validation compte rendu CF du 17/10/2025
2. Dossiers de la DT
3. Dossier SAFEGUARDING
4. Calendrier des réunions
5. Fermeture de la FAP
6. Questions diverses

Ouverture

À 17h40, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

Validation à l'unanimité pour inverser les points 2 et 3.

1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 17 Octobre 2025

Le PV sera envoyé à tout le monde pour rajouter les points manquants et sera validé par email.

Pour les futurs PV, à la fin du CF, le PV sera renvoyé pour les points manquants ou corrections à ajouter avant le prochain CF.

Pas de validation à ce jour – validation par email après ajout des points manquants

2. Dossier Safeguarding

A- SAFEGUARDING OFFICER

Léo GILROY est aujourd’hui le safeguarding officer.

Léo devra le laisser cette responsabilité. Un appel à candidature sera lancé. De préférence, la personne ne devrait pas être un membre du Bureau fédéral.

Le candidat choisi peut être n'importe qui, pas forcément licencié mais de préférence quelqu'un que la fédération et que les athlètes connaissent et se sentent à l'aise pour lui parler. Cette personne n'est pas la seule personne à qui un signalement peut être fait mais il faudra suivre la procédure en écrivant notamment à l'email générique signalement@fapf.pf.

B- ECHANGE SIGNALEMENT EN COURS

Un plan de gestion des risques a été mis en place pour Pol-Elie et Raihau dans le cadre de la Oceania Cup à Tonga.

Une rencontre entre Pol-Elie et Raihau a eu lieu initié par Valérie Adams, Robin Sapong et Cécile Gilroy.

Echange en cours avec Takina et la fédération.

Léo a échangé avec Word Athletics à Monaco au mois d'Octobre pour discuter des limites du process Safeguarding.

Echange sur le fait que l'on n'est pas formé, que l'on n'a pas de moyens pour assister une victime.

Ils répondent que la Fédération ne peut pas se substituer au système de santé.

Proposition d'utiliser la pénalité financière versée par Raihau pour accompagner Takina.

Pour Amy, elle a vu Raihau >> le cas est clos.

La fédération doit clarifier des points : procédure de signalement, traitement des cas, formation des personnes, communication.

DECISIONS :

- Pour le cas en cours, Olivier Agussan approchera Takina pour son accompagnement.
 - Rencontre avec Catherine Pitre, conseillère juridique pour procédure à mettre en place. En plus de Cécile et Léo, Stéphanie, Hélène se proposent d'être présents à la rencontre.
Léo enverra un email pour organisation et choix de dates 06/07/08 janvier. Un retour sur la rencontre sera fait.
 - Edwina Ricci demande des informations supplémentaires pour le cas. Un retour email du secrétaire est en cours.
 - Recommandations faites :
 - . Déclaration publique : courrier de Raihau a-t-il été envoyé à Amy et Takina. Olivier demande à Takina si le courrier a été reçu. Et est ce qu'elle veut la rencontre ?
 - . Participation conversation réparatrice – Olivier va demander à Takina.
 - . Raihau suivre une formation de sensibilisation. Formation safeguarding.
 - Proposition de demander à l'OAA s'ils ont des formations.
 - Proposition d'envoyer un suivi quand un cas se présente aux personnes concernées.
-
- Création d'un groupe de travail qui étudiera les recommandations de l'OAA et présentera des propositions pour ce cas : Stéphanie, Hélène, Pol-Elie, Sandra, quelqu'un du COPF.

3. Dossiers techniques : déplacements sportifs et chemin de sélection TAHITI 2027

Kizito et Cécile présentent la réflexion pour la sélection.

Le cap est « Maximiser le nombre de médailles d'or dans l'athlétisme aux Jeux 2027 ».

Para-athlètes ne peuvent pas faire partie du quota pris en charge par l'OAA pour les Oceania 2026.

Des classificateurs locaux sont en cours de formation pour diriger les athlètes.

Clarification des décisions et choix : c'est le conseil fédéral qui valide et décide.

La CT et les cadres techniques sont là pour conseiller et apporter leur avis pour que le CF prenne une décision éclairée.

Une rencontre sera faite en janvier avec Hélène avec présentation du projet performance. Nouvelle philosophie de sélection basée sur les meilleures performances.

Par OAA >> 6 athlètes et 1 coach financés pas encore officiel.

Cout par personne au moins 280.000F

3.200.000F de fond propre pour financer le déplacement.

Ne seront pas rapatriés les athlètes polynésiens à l'étranger pour des sélections Oceania mais la sélection est ouverte aux athlètes au départ de Tahiti. On privilégie les athlètes présents en Polynésie qui n'ont pas autant accès à des compétitions avec une densité et un niveau de compétitivité suffisante.

PROPOSITIONS :

- Ajouter dans le document qu'en cas exceptionnel, le CF peut revoir le cas d'un athlète et sa sélection. Une communication sera faite pour expliquer ce changement aux concernés.
- Ajouter qu'en cas de signalement SAFEGUARDING/condamnation, l'athlète pourra se voir retirer sa sélection.
- Marathon proposé par la fédération à l'OAA. L'OAA demande de revoir notre position. Après échange, le CF demande à maintenir un marathon.
- Demander l'engagement des athlètes pour les Jeux 2027.
- Pas de bonus sur les projections après discussion du CF.
- Ajouter un marathon dans le tableau de sélection à la place du Semi-marathon pour être cohérent avec notre maintien de la demande à l'OAA d'avoir un marathon aux Jeux.

- Préciser les modalités de qualification pour les Jeux du Pacifique 2027.
- Manque la perche féminine

Décision 25-13 : Le CF validera le chemin de sélection après retour des membres du CF par mail.

4. Calendrier des réunions

- Reporter au prochain CF
- Mardi 27 janvier prochain CF
- AG 21 février – courrier à envoyer pour réserver la salle.

Décision 25-14 : Le CF valide à l'unanimité.

5. Fermeture de la FAPF

Information de fermeture bureau du 24 au 2 janvier avec 5 jours de congé imposé.

6. Questions diverses

Demande de répondre aux dernières questions de Pol-Elie lors du dernier CF.

- Pol-Elie demande à Bud le temps d'échange à partir des retours de Kizito et de Pol-Elie pour les rapports des Mini Jeux. Présentation à prévoir au BF.
- Pol-Elie demande la procédure d'utilisation des bottes de pressothérapie en dehors du cadre des déplacements. Il aurait été souhaitable de définir les modalités d'utilisation dès l'acquisition pour une utilisation plus précoce. CF demande que Kizito réponde.

Présentation bourse KIZITO quand on aura une présentation ?

Séminaire CF 25 ou 26 janvier pour travailler sur des sujets orientations et stratégiques.
Audit fait par KAHA.

Pol-Elie demande de préciser la subvention pour le suivi paramédical pour les mini jeux. Cécile confirme qu'il n'y a pas de subventions spécifiques et que c'est la 1^{ère} fois qu'une aide pour le suivi paramédical est utilisée pour une compétition internationale.
Pol-Elie parle d'un document d'accompagnement et l'enverra à Moana pour explication.

Une présentation des dispositifs d'accompagnements des athlètes est souhaitée avec les modalités de participation, objectifs, budgets, aides... A redemander à Kizito

Olivier pose la question pour le contrat d'Hélène et le diplôme. Le contrat est confidentiel. Hélène fera une présentation. Hélène est prestataire et non salariée.

Pol-Elie demande si on est bien en règle par rapport à un salarié déguisé. Elle est en conformité au regard de son statut vis-à-vis de la réglementation canadienne. La fédération respecte la réglementation en vigueur. Une démarche est ouverte avec la DJS pour la partie sport pour avoir une carte professionnelle.

Bud souhaite laisser son poste de secrétaire général.

Clôture

À 21h05, plus aucune remarque n'étant formulée, le Secrétaire Générale remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.

